



Programme : intervenir dans le cadre du placement à domicile

Durée : 21 heures (3 jours)

Profils des stagiaires : Tout professionnel travaillant ou souhaitant travailler dans un service de placement à domicile, AEMO renforcée, AED... et autres professionnels intervenant au domicile des personnes accompagnées.

Prérequis : Aucun

Objectifs pédagogiques

- S'approprier le cadre règlementaire du PAD et les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Développer des compétences spécifiques dans le cadre de l'intervention à domicile, notamment en placement à domicile.
- Envisager le travail avec la famille sous toutes ses formes, soutien, faire avec, faire à la place, replis et relais.
- Identifier les critères d'un référentiel d'intervention, base commune à tous les professionnels pour des prestations adaptées et de qualité.

Contenu de la formation

- **Jour 1 :**
- Rappel des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, des notions d'autorité parentale, du cadre juridique du placement à domicile.
 - Les 8 missions de l'ASE : transposition dans la pratique
 - Comment éviter les missions imaginaires qui épuisent
 - L'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du PAD. Comment l'expliquer aux parents et aux enfants. Comment l'appliquer par les professionnels.
 - Cadre administratif ou judiciaire : quelle différence dans la prise en charge quotidienne.
- Notion de danger, risque, responsabilité : quels positionnements pour les travailleurs sociaux, les cadres intermédiaires ?
 - Définitions de la notion de danger, de risque de danger. Quelles réponses et quels outils pour y faire face ?
 - Est-il risqué de « placer » les enfants au domicile des parents ? Définition et évaluation du risque. Eléments de réponses et de positionnements face au risque. Qui prend un risque ?
 - Risque et responsabilité, un binôme indissociable ? Peut-on prendre des risques sans être

- responsable ? Quid de la décision judiciaire ou administrative du PAD.
- La place du responsable de service dans ce dispositif particulier.
- Enjeux de l'intervention à domicile : la question de l'intimité, de la relation dans un espace inhabituel. Éviter d'être seulement dans la posture du sachant qui peut devenir celle du jugeant.
 - Travailler au domicile des familles, un changement de paradigme pour de nombreux professionnels. La première rencontre, la posture à tenir, le rythme des interventions, les erreurs à ne pas commettre.
 - Ne pas contraindre dans une mission ordonnée sous la contrainte : comment s'y retrouver ?
 - Les différentes postures professionnelles face aux familles : celles à éviter, celles qui font tomber les craintes et favorisent la mise au travail de chacun.
- **Jour 2 :**
- Valoriser les compétences des parents ou comment le soutien intensif devient suffisamment protecteur pour éviter le placement institutionnel.
 - Valoriser les compétences ou pointer les défaillances : deux approches contradictoires utilisées en protection de l'enfance.
 - Qu'est-ce que le soutien intensif : rythme, fréquence et temps de l'intervention.
 - Des outils pour obtenir la collaboration des parents : quand votre intervention devient concrète pour tout le monde.
- Passer du dire au faire, ou comment sortir de la technique d'entretien pour entrer dans la culture du soutien.
 - Faire avec, faire à la place, faire pour.
 - C'est quoi une intervention à domicile : objectifs, moyens, préparation...
 - D'autres réponses au quotidien : co-inventer une autre prise en charge en associant les jeunes et les parents.
- La question du repli, du relais, du répit : organisation et moyens d'un service de PAD.
 - La place de la famille élargie et de l'environnement : un fondamental dans la prise en charge en PAD.
 - Limites de l'intervention en PAD : quelles réponses face à la dégradation des situations, aux passages à l'acte des parents ou des enfants ? Graduation de la réponse en fonction des moyens disponibles.
 - Décision de retrait des enfants : échec ou outil supplémentaire à la disposition des travailleurs sociaux ?
- **Jour 3 :**
- Présentation d'un service mis en place par le formateur dans sa pratique de terrain et des outils développés.
 - Genèse de la création du service.
 - Exemple d'actions et d'outils concrets.
- Echanges d'expériences, mises en situation, création d'outils.
 - Le cahier d'histoire de vie
 - Le jeu de carte
 - La feuille de route – les invariants ou le référentiel d'interventions
 - Le jeu de planches
 - Et d'autres à coconstruire ensemble

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Stéphane Vilain anime cette formation avec l'objectif d'accompagner les professionnels de terrain dans leurs interventions au quotidien et d'améliorer leurs compétences pour y parvenir.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation dans le respect des mesures barrières.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et pratiques.
- Etude de cas concrets, mise en situation.
- Quizz en salle.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaire de positionnement envoyé 1 mois avant le début de la session
- Quizz proposé à chaque fin de demi-journée et mises en situation pour contrôle des acquis
- Formulaire de satisfaction écrite à chaud
- Questionnaire de satisfaction transmis à l'employeur
- Questionnaire transmis à distance de la formation pour évaluer les bénéfices de la formation et sa mise en œuvre dans la pratique.